

N°195 • JANVIER • 2021

CLAMART INFOS

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s



Nos commerces sont essentiels

- Nos commerces s'adaptent
- Un Clamathon réussi
- Objectif zéro déchet

www.clamart.fr

SOMMAIRE



Soutenir l'économie locale
p.4

Nous pouvons tous agir
p.8



Arthur Bonnaud, champion en devenir
p.13

CLAMART AVANCE

- Soutenir l'économie locale p.4
Nos commerces s'adaptent p.6

ACTUALITÉS

- Nous pouvons tous agir p.8
Un Clamarthon réussi p.9
Conseil municipal p.10

DÉCRYPTAGE

- Faciliter les inscriptions scolaires p.11

RENCONTRE

- Arthur Bonnaud, champion en devenir p.13

JEUNESSE

- Coup de pouce jeunesse p.14

ENVIRONNEMENT

- Objectif Zéro déchet p.16

ZOOM

- Sécuriser le gymnase Le Pennek p.17

SOLIDARITÉ

- Soutenez les Restaurants du Coeur p.19

BRÈVES

- Les échos de Clamart p.21

GRAND ANGLE

- Les temps forts de décembre p.23

Vous ne recevez pas le *Clamart Infos* régulièrement ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à mairie@clamart.fr ou par téléphone au 01 46 62 35 35

Recevez chaque mois dans votre boîte mail la lettre d'information numérique de la Ville. **Abonnement sur clamart.fr**

Et aussi, toute l'actu sur :
www.clamart.fr
f Ville de Clamart
t Ville de Clamart
v Mairie de Clamart



CLAMART INFOS • JANVIER 2021 • N° 195 • le magazine de la Ville et de ses habitant-e-s • N° ISSN : 1241-6487 • Directeur de la publication : François Le Got • Comité de rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy directrice de la Communication, services municipaux et JP2 Conseil • Photographes : Dusan Bekkic, Antonio Pedalino, Guillaume Ramdane, Adobe Stock, Getty • Rédaction, conception et réalisation : JP2 Conseil • Impression : Le Réveil de la Marne • Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 06 25 23 65 66 • Distribution : PRIVILEGE • Consultez le site de votre Ville : www.clamart.fr • Courriel : mairie@clamart.fr



Coup de pouce jeunesse
p.14



Inauguration du parking du Panorama

ENTREPRENDRE

De nouveaux commerces p.27

EXPRESSION

Tribunes des groupes p.29

BLOC-NOTES

État civil p.31

Collecte des déchets et Urgences médicales p.33

Menus des écoles p.35

Nos commerces de proximité ? Essentiels ! ///

À Clamart, nous en sommes convaincus depuis longtemps, nos commerces de proximité sont un atout précieux pour notre qualité de vie et concourent grandement à l'attractivité de notre commune.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour proposer une offre de commerces large et diverse, correspondant aux besoins de tous les Clamartois. Ainsi, la Ville est dotée à la fois de moyennes surfaces généralistes et de magasins spécialisés dans quasiment tous les secteurs. Nous travaillons également à ce que les conditions d'accès soient les plus pratiques possibles pour tous. C'est dans ce sens que nous créons de nouvelles places de parking, luttons contre les stationnements illégaux ou abusifs, et proposons de nouvelles formules comme la gratuité pour les seuls Clamartois dans certaines zones.

Et bien sûr, quand la crise frappe, nous redoublons d'efforts pour aider nos commerçants à surmonter l'obstacle, comme vous pourrez le constater à la lecture des pages 4 à 7 de ce numéro de Clamart Infos.

Après une année 2020 éprouvante, mais qui a aussi vu se renforcer la solidarité locale, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année 2021 !

CONTACTS MAIRIE

- **Hôtel de Ville et accueil téléphonique** - 01 46 62 35 35
Place Maurice Gunsbourg - Lundi, mercredi, et jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h. Mardi : 13h30 - 19h. Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi 8h30 - 12h.
- **Centre la Fourche** - 01 41 46 05 90
216 av. Jean Jaurès - Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sauf vacances scolaires
- **Mairie annexe du Pavé Blanc** - 01 46 62 35 35
5 rue d'Auvergne - Lundi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Mardi : 14h - 17h. Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h. Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi : 8h30 - 12h

Jean-Didier BERGER

Votre Maire

Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

Soutenir l'économie locale

Préparation des kits sanitaires pour les commerces au printemps dernier

Tout au long de l'année, les services municipaux agissent pour aider toutes les entreprises de la ville. Cela a été encore plus le cas avec la crise du coronavirus.

Souvenez-vous ! Le lundi 16 mars 2020 le Président de la République annonce un confinement. En dehors des commerces dits essentiels, les autres doivent fermer leurs portes. Immédiatement les services de la Mairie se mobilisent. Constatant le désarroi de nombreuses entreprises, le service commerce les appelle pour les soutenir. Parallèlement, il s'assure que les commerces alimentaires qui connaissent de fortes affluences sont capables de la gérer et de mettre en place les gestes barrières en respectant les règles sanitaires. Les marchés devant fermer, il est aussi décidé de recenser les commerçants qui s'adaptent en proposant des livraisons à domicile. Ceux-ci sont rapidement annoncés sur le site Internet de la ville, ce qui permet aux Clamartois de passer leurs commandes.

DES AIDES POUR ROUVRI

Le 11 mai 2020, après 55 jours de fermeture, les commerces ont à nouveau le droit d'accueillir des clients. Néanmoins, la Covid-19 circulant toujours sur le territoire, ils doivent respecter des mesures sanitaires strictes. Afin de leur permettre de les appliquer rapidement, Clamart distribue plus de 600 kits contenant 2 litres de gel, 50 masques, 10 mètres de scotch pour le marquage au sol... Parallèlement, différentes aides sont mises en place par le Territoire Vallée-Sud Grand Paris, l'Etat... Si celles-ci sont indispensables, il s'avère parfois compliqué d'en saisir toutes les subtilités. Les équipes municipales relancent donc une campagne de plus de 200 appels pour informer l'ensemble des commerçants

clamartois et leur expliquer comment bénéficier des soutiens auxquels ils ont droit. Les aides sont aussi présentées et expliquées sur le site clamart.fr.

DES EFFORTS CONTINUS

L'épidémie de coronavirus revenant en force à la fin de l'été, un second confinement est décidé à compter du 29 octobre dernier. Une fois de plus les commerçants dit non essentiels sont condamnés à fermer. Si nombre d'entreprises clamartaises ont compris qu'Internet s'avérait un outil pour maintenir une activité, il reste difficile de s'improviser spécialiste du web en quelques heures. En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie 92, Vallée-Sud - Grand Paris décide donc de mettre en place une aide au numérique. Celle-ci permet d'assister à des webinaires qui sont des réunions collectives sur Internet. Le 30 novembre dernier, les commerçants clamartois ont ainsi pu en savoir plus sur les aides dont ils peuvent bénéficier. Le 9 décembre, une conférence intitulée « Gardez le cap grâce au référencement naturel » leur a



HATEM NADHIF, DIRECTEUR DE LA BOULANGERIE DU PAVÉ DE CLAMART

« Nous sommes installés dans plusieurs villes et je constate que Clamart est la commune qui nous a le plus accompagnés pendant la crise du Covid. Elle nous a appelé régulièrement, fourni des masques, a beaucoup communiqué sur notre ouverture et fait en sorte que la police municipale assure notre sécurité ».



AUDREY AUMONT, GÉRANTE DE LA BOUCHERIE LA CLAMARTOISE



« Nous n'avons pas du tout été laissés de côté et nous avons été très bien conseillés par la Ville. Elle nous a aussi fait

parvenir un kit avec des masques, du gel, etc. Le carton que nous avons reçu était top. Par ailleurs, la mairie est venue nous voir quotidiennement ce qui est appréciable ».

permis de comprendre comment être mieux référencé sur Internet. Le 10 décembre ils ont découvert les outils Google qui peuvent les aider dans le domaine du numérique. Enfin, le 11 décembre ils ont pu en savoir plus sur la stratégie de contenu à adopter pour améliorer leur présence sur le web. Parallèlement, la Ville a décidé de créer une carte interactive sur clamart.fr qui recense tous les commerçants proposant un service de click & collect. Celle-ci permet d'obtenir leurs coordonnées et de connaître précisément les services qu'ils proposent.

DES AIDES IMPORTANTES

Pour aller encore plus loin, le Territoire Vallée Sud-Grand Paris a proposé un diagnostic numérique à tous les commerçants le souhaitant. Avec la Région et l'État, il soutient également financièrement les entreprises en offrant des aides à la digitalisation pouvant atteindre jusqu'à 3 000 euros. Celles-ci permettent d'améliorer les sites web, de s'équiper avec

un matériel performant, de régler un prestataire pour les services web... Enfin, les commerçants le souhaitant pourront continuer à bénéficier d'un accompagnement dans les six prochains mois. De quoi leur permettre de s'adapter et de maintenir le plus possible leur activité. ■

YVES SÉRIÉ, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AU COMMERCE



En quoi nos commerces sont-ils importants ?

Clamart ne doit pas être une ville dortoir mais

une commune dans laquelle les gens vivent et s'ancrent. Il leur faut donc des commerçants pour pouvoir profiter d'une vie locale de qualité.

Quelle est votre politique pour favoriser le commerce de proximité ?

Depuis 2014 nous développons des animations dans tous les secteurs de Clamart. Nous travaillons très

étroitement avec les associations de commerçants. Nous favorisons aussi la pluralité car nous voulons avoir des libraires, des quincaillers, des commerces de bouche...

La crise du coronavirus change-t-elle beaucoup de choses ?

Oui. Nous avons souhaité accompagner les commerçants qui ont tous dû s'adapter à de nouvelles formes d'achat. Nous allons continuer à les suivre et les soutenir dans leur transformation numérique. Le développement du télétravail change les habitudes de consommation. Il représente une opportunité car de plus en plus de Clamartois ont davantage de temps pour profiter de leurs magasins.

Nos commerces s'adaptent

Les entreprises et les petits commerçants font beaucoup pour l'attractivité d'une ville. Voilà pourquoi Clamart mène une politique économique volontariste.

Inciter sans cesse de nouveaux commerçants à s'installer tout en préservant leur diversité. Telle est la volonté de la Ville de Clamart. Afin d'y parvenir, le service commerce propose un ensemble de services. Il accompagne les porteurs de projets pour qu'ils puissent trouver les bons interlocuteurs. Il les aide aussi dans la recherche de locaux bien adaptés à leurs besoins. Afin que l'offre commerciale soit riche et variée, la municipalité a aussi pris le parti de devenir propriétaire de certains locaux. Elle les loue ensuite à des entrepreneurs qui souhaitent exercer une activité nécessaire pour les Clamartois et qui s'intègre bien dans le tissu commercial local.



Vitrine d'un commerce clamartois



Distanciation physique dans un salon de coiffure



**OLEG VORFLOMEYEV,
DIRECTEUR DE MONSIEUR BRICOLAGE**

« Nous allons ouvrir d'ici la fin février. Lorsque j'ai contacté la Ville pour présenter mon projet, elle m'a conseillé un local qui se libérait. Dès que je me suis posé des questions ses agents ont toujours su me répondre. Le service commerce s'est montré très disponible et je n'ai jamais eu d'appels sans réponse. La Ville a été excellente ».



Voir la vidéo sur clamart.fr



Les fleuristes ont rouvert leurs portes

DES FINANCEMENTS VARIÉS

Afin de préserver l'harmonie esthétique de la ville, il s'avère important que les façades et devantures respectent une exigence architecturale. Pour aider les commerçants, la Ville



DAVID CAMEIRINHA, DIRIGEANT DE LA BOUCHERIE DU PANORAMA

« La Ville, la SPLA et le service commerce nous ont parfaitement accompagnés. Lorsque j'ai eu quelques petits problèmes avec le local ils ont assuré le suivi de la partie administrative et tout a été parfait. Je suis aussi content d'avoir rencontré le maire qui m'a écouté ».

propose une aide qui peut couvrir jusqu'à 30 % des frais engagés. Depuis plusieurs années elle soutient aussi les trois associations de commerçants clamartois. Ainsi, en 2015 elle les a subventionnées à hauteur de 10 000 euros, de 7 000 euros en 2016, de 10 500 euros en 2017 et en 2018 et de 7 000 euros en 2019 et en 2020. En cas de besoin spécifique elle peut aussi débloquer des fonds exceptionnels. Cela a été le cas en 2019 avec un versement de 15 500 euros pour l'association des commerçants du centre. Celle-ci les a reversés aux entrepreneurs situés au 50 avenue Jean Jaurès car O dressing, Fanny Beauté et Au pierrot friand n'ont pas pu exercer leur activité suite à un arrêté de péril qui les a contraints à évacuer leurs locaux. Preuve s'il en est besoin que Clamart sait soutenir ses commerçants afin de garder des commerces dynamiques. ■

Bientôt un Monoprix

Depuis 2014 Jean-Didier Berger veut moderniser le centre commercial Desprez. Contacté en 2016 par Monoprix qui souhaite y installer un magasin, il se montre favorable à cette idée car cette enseigne s'avère attractive pour les habitants de la commune. Le 1^{er} juillet 2019, un bail commercial en l'état futur d'achèvement est donc signé. Les travaux de rénovation se poursuivent actuellement dans le centre commercial Desprez.

Nous pouvons tous agir

Agir efficacement en faveur de la transition écologique au niveau local, c'est possible. A condition de multiplier les initiatives pragmatiques.

S'il appartient à chacun d'agir pour l'environnement, la Ville se doit de montrer l'exemple. Dans ce but elle intervient dans de nombreux domaines liés à la transition écologique. Cela commence par un choix volontariste de préserver les espaces verts existants. La Ville prête également une attention particulière à sa forêt qui représente près de 25 % de sa surface. En partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), elle participera au reboisement lorsque la ligne à très haute tension sera définitivement enfouie. Parallèlement, Clamart

a mis en place des mesures (plan toiture, réseau d'eau, gestion des eaux pluviales, chauffage...) pour que les bâtiments communaux respectent des normes environnementales strictes. La Ville s'engage aussi en versant des subventions pour que les ravalements et les rénovations de façades permettent aux logements d'être moins énergivores et plus écologiques. Dans le même esprit, le futur stade Hunebelle et le quartier du Panorama qui est en pleine évolution sont pensés pour être acteurs de la transition écologique

en permettant la récupération d'un maximum d'eau de pluie.

FAVORISER L'ÉLECTRIQUE

En partenariat avec Vallée Sud-Grand Paris, Clamart a mis en place le Clam' Express, un bus électrique qui permet à tous les Clamartois de profiter d'un transport en commun écologique. Par ailleurs, la Ville remplace progressivement son parc de véhicules en privilégiant ceux utilisant des batteries électriques. Et ce n'est là que le début d'un futur de plus en plus engagé en faveur de l'environnement. ■

Recyclez vos sapins

Pour de nombreuses familles, le sapin de Noël est un élément indispensable des fêtes de fin d'année. Une fois cette période passée, il devient souvent encombrant. Afin d'agir pour l'écologie et l'environnement, Vallée Sud-Grand Paris les collecte en vue de leur compostage. Les lundis 4, 11

et 18 janvier 2021 ils seront récupérés devant les lieux d'habitation des Clamartois à l'emplacement habituel de la collecte des déchets. Ils doivent être sortis la veille au soir ou avant 6 heures, ne pas être artificiels, floqués ou décorés. En revanche il est possible de les laisser dans leur sac à sapin. Ils seront ensuite

acheminés pour être compostés et valorisés. Lors des fêtes de 2019, le territoire a ainsi collecté près de 200 tonnes de sapin.





Un Clamarthon réussi

Une fois de plus les associations et les Clamartois ont répondu présents pour le Téléthon. Malgré des circonstances particulières, plus de 10 000 euros de dons ont pu être récoltés.

Marion Game est entourée d'élèves de Clamart : Sally Ribeiro, Sandrine Dandre, Frédérique Poirier, Françoise Caruge et Jacqueline Minassian.

Face à la Covid-19 il faut s'adapter. Pour cette nouvelle édition du Téléthon il était impossible d'organiser des défis dans les rues. Pour remédier à ce problème, la municipalité a décidé d'organiser un grand événement diffusé en direct sur le site et la page Facebook de la ville.

UNE LOGISTIQUE SPÉCIFIQUE

Pour que les associations et les particuliers puissent participer au Téléthon, il a fallu s'organiser. Tous ceux qui le souhaitent ont reçu un lien pour se connecter en visioconférence puis passer en direct sur le site clamart.fr et le site Facebook de la ville. Au total 13 associations (le CSMC Athlétisme, Clamart Escalade, l'Ensemble vocal Accord, Just Dance,

le Club de plongée Le Nautille, les Amis du Clos de Clamart, Poly-Song, le Club d'escrime de Clamart, le Clamart Boxing, l'Amicale Bretonne de Clamart, les Savants Fous, le Clamart Rugby 92, le CSM Clamart Cyclisme 92) ont participé. Entourés de parrains clamartois prestigieux tels que Marion Game qui incarne Huguette dans Scène de Ménage sur M6, Cerise Calixte qui interprète la Voix de Vaiana, Jamy Gourmaud, créateur de la Chaine Youtube Epicurieux et animateur de C'est pas sorcier ainsi que Cyril Benzaquen, quintuple champion du monde de kickboxing et Muay Thai, ils ont réalisé des performances exceptionnelles. « Nous avons sollicité financièrement le public et mis en place un challenge



pour permettre aux adhérents d'avoir une participation active. Etant donné les circonstances, par rapport à ce qu'il était possible de faire, nous trouvons qu'il s'agissait d'une bonne solution. Nous sommes donc très satisfaits du Clamarthon » confie Dominique Sargel de l'Association de Plongée du Nautille. Par ailleurs, six Clamartois (Victor, Alexandra Lilou, Kelia, Madame Ricci et Nelly) ont aussi réussi de beaux défis. Rendez-vous à la fin de l'année pour un Clamarthon que tout le monde espère normal ! ■



Des dons moindres mais importants

En 2019 Clamart a récolté 43 878.99 euros pour le Téléthon. Cette année le défi est encore plus grand à cause du contexte particulier lié au Covid. Récolter plus de 10 000 euros représente donc un bel exploit ! Un grand bravo aux animateurs Philippe Tedo et William Bastit.



Conseil municipal

En vertu d'une obligation légale, Clamart Infos publie cette délibération intervenant en matière économique, votée au conseil municipal du 9 décembre.

Par délibération du 9 décembre, le conseil municipal a voté la création de la Société d'économie mixte Vallée Sud Mobilités. Cette dernière a pour objet principal de fournir des prestations dans le domaine du stationnement public ou privé, de permettre l'accès à tous aux ressources énergétiques de la mobilité par une offre d'infrastructures de recharges électriques ou tous modes alternatifs de production d'énergie verte et, plus généralement, d'intervenir sur tous les domaines de la mobilité. Le conseil a également entériné la transformation de la Société Publique Locale d'Aménagement Panorama (SPLA) en Société Publique Locale (SPL). Clamart Infos aura l'occasion de revenir sur ces informations dans les mois qui viennent.

CRÉATION DE LA SEM VALLÉE SUD MOBILITÉS, PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA VILLE DE CLAMART ET NOMINATION DES ADMINISTRATEURS.

Le Conseil municipal a approuvé la création d'une société anonyme d'économie mixte locale dénommée « Vallée Sud Mobilités » au capital de 1.600.000 €, ses statuts ainsi que le versement à cette société anonyme d'économie mixte locale d'une somme de 425.000 € correspondant à la part détenue par la Ville de Clamart dans son capital social, prélevée sur le budget principal de la Commune. De même, le Conseil a désigné au scrutin public François Le Got, Yves Serie, Marie-Laure Coupeau, en qualité de représentant(e)s de la Ville de Clamart au Conseil d'administration de la Vallée Sud Mobilités et François Le Got, en qualité de représentant de la Ville

de Clamart aux assemblées générales de la SAEM Vallée Sud Mobilités. De même, le Conseil a autorisé les administrateurs ainsi désignés à accepter toutes les fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de la SAEM Vallée Sud Mobilités (présidence, membres titulaires ou suppléants de la commission d'appel d'offre...) dans le cadre de cette représentation, ainsi qu'à percevoir une rémunération de leurs activités, des indemnités autorisées par la présente délibération ainsi que des jetons de présence. Enfin le Conseil a autorisé Monsieur le Maire à accomplir et signer tous les actes afférents à la création de la SAEM Vallée Sud Mobilités.

SPLA PANORAMA - TRANSFORMATION DE LA SPLA EN SPL, DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ, DE LA RAISON SOCIALE ET DU NOM COMMERCIAL

Le Conseil municipal a approuvé le principe de transformation de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) en Société Publique Locale (SPL), ainsi que le principe de changement de raison sociale et de nom commercial de la société. Ainsi, la nouvelle raison sociale de la société sera « SPL Vallée Sud Aménagement » et son nom commercial sera « Vallée Sud Aménagement ». De même, le Conseil municipal a approuvé le projet de statuts modifiés de la société et autorisé le représentant de la Ville de Clamart aux assemblées générales de la SPLA Panorama à porter un vote favorable aux modifications statutaires lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire de la SPLA Panorama. ■



Inscriptions scolaires

À Clamart, à partir du 4 janvier les parents pourront effectuer simplement les démarches d'inscription pour tous les élèves scolarisés dans les écoles publiques de la petite section au CM2.

En France l'école est obligatoire à partir de 3 ans. Les parents d'un enfant né en 2018 et les nouveaux Clamartois doivent donc inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2021. Afin que cette démarche soit facile, la Ville propose de remplir le dossier d'inscription sur le site Internet clamart.fr. Il est aussi possible de retirer ce dossier en version papier à l'espace Clamart & Vous de l'Hôtel de ville ou à la mairie annexe située 5 rue d'Auvergne, puis de le déposer dans ces mêmes lieux ou de le remplir directement sur certaines bornes d'accueil de l'Hôtel de ville.

QUELLES PIÈCES FOURNIR ?

Pour que le dossier d'inscription soit complet, il faut l'accompagner d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du livret de famille ou bien d'un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois accompagné des cartes d'identité des parents. En cas de séparation, le jugement établissant le mode de garde ou une attestation sur

l'honneur du second parent est aussi nécessaire. Une fois le dossier traité, les parents reçoivent un mail ou un courrier. Celui-ci leur donne la démarche à suivre pour finaliser la procédure d'admission et les coordonnées de l'établissement qui accueillera leur enfant. Ainsi ils peuvent prendre contact avec la direction de l'école.

FAMILIARISER LES PLUS PETITS

Pour favoriser une première rentrée en maternelle réussie, Clamart a imaginé le dispositif Bout'Choux. Durant les grandes vacances 2021, les futurs élèves de petite section pourront bénéficier d'un accueil de loisirs dans une école maternelle pour se familiariser avec la scolarité qu'ils suivront à partir de septembre 2021. ■



PUBLICITÉ

Arthur Bonnaud, champion en devenir

A 23 ans ce grand sportif envisage sérieusement de porter haut les couleurs de Clamart en brillant un jour à Roland Garros.

Clamart Infos : Comment avez-vous découvert le tennis ?

Arthur Bonnaud : Tout petit j'ai démarré plusieurs sports en même temps. Mon grand-père présidait un club de tennis dans le Limousin, ce qui m'a mis le pied à l'étrier plus facilement. J'ai donc rapidement développé une passion pour ce sport.

C. I. : Quel est votre parcours ?

A. B. : J'ai grandi à Clamart. J'étais à l'école primaire de la mairie puis en sixième au collège Alain Fournier avant d'étudier en sport étude de tennis. En terminale j'hésitais entre m'engager dans le circuit professionnel ou suivre des études. Je suis finalement parti trois ans et demi aux USA pour obtenir un bachelor de business International tout en continuant le tennis. A ce jour j'ai gagné de nombreux tournois et j'ai terminé quatrième de ma division au championnat américain NAIA.

C. I. : A présent comment envisagez-vous l'avenir ?

A. B. : Depuis que je suis rentré des USA je me consacre à fond à mes projets tennistiques. Je souhaite rentrer dans le circuit professionnel cette année. Actuellement, je me situe aux alentours du 150ème Français et j'ai bien l'intention de progresser.

C. I. : Quelles sont les valeurs du tennis ?

A. B. : Le dépassement de soi car vous êtes livré à vous-même tout le temps. Sur le terrain c'est un combat avec des bons et des mauvais moments. Il faut donc savoir rester fort. Par ailleurs, le tennis procure vraiment de grandes émotions et vous incite sans cesse à la recherche de performances.

C. I. : Que pensez-vous du tennis club de Clamart ?

A. B. : Il se situe à 200 mètres de chez moi, donc c'est comme mon jardin.

Je suis très attaché au club, d'autant que depuis quelques années il s'est renouvelé et a des projets sportifs intéressants. Ce club a la chance de disposer d'une bulle chauffée depuis un an. Été comme hiver, il permet aussi de jouer sur n'importe quel type de surface, cela me permet de bien me préparer pour tous les tournois.

C. I. : Que représente Clamart pour vous ?

A. B. : C'est ma ville, mon chez moi. J'y réside toujours. Même quand il fait gris et froid je m'y sens bien. Si j'aime évidemment le club de tennis, j'apprécie aussi le bois qui permet de prendre du recul et de se changer les idées tout en s'échappant de la cohue parisienne. ■

Coup de pouce jeunesse

Yolamif

La Ville propose aux Clamartois de 15 à 25 ans une Bourse aux projets. Celle-ci leur permet de bénéficier d'une aide financière pour réaliser une idée artistique ou un voyage. Focus sur quatre jeunes qui viennent d'en bénéficier.

Mathias Muller



Quel est votre parcours artistique ?

J'ai commencé par suivre des cours de solfège, guitare, chorale... au conservatoire de Clamart.

Il y a deux ans j'ai sorti un premier EP en collaboration avec un autre Clamartois qui s'appelle Brass. Nous avons reçu un accueil assez prometteur avec plus de 2 millions de streams toutes plateformes confondues. Ensuite je me suis lancé dans un projet en solo sous le nom de Malter. Je viens de sortir un single le 5 novembre dernier et prévois un autre single en février et un EP en avril mai. Vous pouvez me suivre sur Instagram sur @maltermusic.

Pourquoi avez-vous fait une demande de Bourse aux projets ?

Avec Léo Gatnot, le réalisateur, nous voulions faire un second clip, mais on rencontrait pas mal de soucis au niveau du financement

car la location du matériel coûte cher. Comme nous souhaitons filmer quelque chose d'un peu plus grand et plus professionnel, nous avons demandé une subvention à la mairie par ce biais.

Qu'allez-vous faire de la subvention de 500 euros que vous avez obtenue ?

Elle va nous permettre de financer du matériel professionnel pour ce clip musical qui va se dérouler en grande partie à Clamart. J'espère aussi pouvoir défrayer deux actrices, cinq figurants et des techniciens.

Hugo Deyrieu



Quelle est l'histoire de votre groupe Mind Affect ?

Il a vu le jour en 2016. Mi 2017 nous avons décidé de nous professionnaliser en commençant à écrire des chansons. Je suis bassiste, Alan Marion est batteur et Adrien Bukudjian, chanteur guitariste. En octobre 2020 nous avons sorti un album entièrement autoproduit. Vous pouvez nous découvrir sur Instagram @mindaffect.

Comment bénéficier de la Bourse aux projets ?

Clamart propose deux types de Bourse aux projets. Le premier intitulé « Passeport pour ailleurs » permet aux jeunes d'élaborer leur propre voyage pour découvrir le monde et ses cultures. Le second « Vivre à Clamart » encourage la pratique et la créativité culturelle. Pour candidater il faut être Clamartois et remplir un dossier disponible à la Maison de la Jeunesse ou à télécharger sur le site de la ville de Clamart. Chaque dossier validé permet de recevoir une aide allant de 100 à 1000 euros.



Mind Affect

Qu'est-ce qui vous a donné envie de demander un soutien financier à la ville ?

S'autoproduire c'est bien mais s'autoproduire avec des fonds c'est mieux car vous avez plus de moyens et de budget pour produire des clips vidéo. Je tiens à signaler que le dossier a été relativement simple à monter et que cela n'a pas été compliqué de mettre en avant notre projet.

Clamart vous a attribué 500 euros. Qu'allez-vous en faire ?

Ils vont nous permettre de passer plus de temps en studio et de faire avancer notre projet de manière plus poussée. Nous allons aussi les utiliser pour réunir une équipe de production, louer du matériel et certainement enregistrer un deuxième album.

Tom Mihaileanu



Comment est née votre vocation artistique ?

Je suis batteur depuis l'âge de 10 ans. J'ai joué dans plusieurs groupes avant de créer Yolamif en 2016. Avec Tristan Peron le guitariste et Romain Da Costa le bassiste, nous avons pu nous produire au festival Créaparc qui avait lieu à Clamart. Depuis 2 ans nous nous produisons de plus en plus et nous orientons vers des soirées techno et électro.

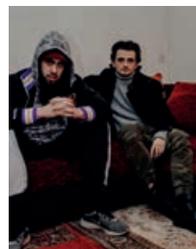
Pourquoi avez-vous sollicité la Bourse aux projets ?

Nous sommes inscrits au conservatoire de Clamart ce qui nous permet d'avoir une salle pour répéter et enregistrer. Nous avons enregistré un EP de 5 titres et nous souhaitons en faire un CD physique. Cela implique certaines dépenses : mixage, pressage du CD, emploi d'un graphiste... Les 300 euros que la mairie nous a donnés ont contribué au financement de la conception de ce CD qui sera pressé prochainement. Il nous servira de support de communication pour montrer ce que nous faisons et le vendre en concert.

Quels sont vos projets artistiques ?

Nous souhaitons enregistrer un album et avons des projets de clip en stand-by à cause du deuxième confinement. Pour tout savoir sur notre actualité il suffit de consulter notre page page facebook www.facebook.com/Yolamifyolamif et notre page Instagram : www.instagram.com/yolamif_music/?hl=fr

Wesley Pillon



Quel est votre registre musical ?

En 2017 j'ai créé Wesker X Jigen avec Victor Juge qui est mon meilleur ami. Nous sommes très

influencés par le monde du métal et nous sommes rendus compte qu'il n'existe pas en France de formation mixant ce style avec du hip-hop. Nous avons donc décidé de nous lancer. Vous pouvez retrouver nos créations sur Instagram en tapant weskerxjigen.

Pourquoi avez-vous sollicité un soutien financier auprès de Clamart ?

J'ai entendu parler de la Bourse aux projets par un ami musicien. Franchement, personne n'est contre une aide financière ! Etant citoyen de Clamart, j'ai rempli un dossier et eu rapidement un entretien. Cette bourse est une super idée qui permet aussi à la ville de savoir que nous existons si jamais elle souhaite nous voir jouer un jour.

Comment comptez-vous utiliser les 500 euros que vous avez reçu ?

Environ 250 euros vont nous servir pour enregistrer dans un studio à Pantin. L'autre moitié sera consacrée au clip qui annoncera notre projet. ■

Objectif Zéro déchet



Vallée Sud-Grand Paris lance une grande opération pédagogique et ludique : les habitants du Territoire sont invités à réduire leur production de déchets.

Suremballage des produits alimentaires, nourriture et objets jetés... nous produisons de trop nombreux déchets. Face à ce problème, Vallée Sud-Grand Paris organise chaque année une opération Zéro déchet. Après avoir débuté en 2018 à Montrouge puis avoir été étendue à

d'autres villes en 2019, elle concerne désormais toutes les communes du Territoire. L'année dernière les familles participantes ont réduit leur production de déchets à 80 grammes par jour et par habitant alors que les Français en produisent en moyenne 1,5 kg.

de s'inscrire à cette opération sur le site valleesud.fr.

RÉDUIRE SES DÉCHETS SIMPLEMENT

Contrairement à une idée reçue, il n'est pas difficile de diminuer sa production de déchets. Il suffit par exemple de faire ses courses avec des sacs réutilisables, de privilégier les achats de produits en vrac, de customiser ses meubles pour leur donner une seconde vie... Parmi les autres astuces simples à mettre en place, vous pouvez préétablir des menus pour éviter d'acheter des aliments superflus, fabriquer vos déodorants et pâte dentifrice, etc. Le site valleesud.fr propose de nombreux conseils afin de diminuer la production de détrit. En sensibilisant ainsi les Clamartois et les habitants du territoire, Vallée Sud-Grand Paris s'engage pour construire un monde plus respectueux de l'environnement. ■

COMMENT FONCTIONNE CETTE OPÉRATION ?

Cette année, 509 familles, dont 33 foyers clamartois sont inscrits à ce défi pour l'environnement. Pour les aider à le relever, ils disposent d'une plateforme numérique avec des tutos et des conseils. Ils peuvent y déposer les résultats des pesées de leurs déchets et en suivre l'évolution. Des ateliers numériques, ou en présentiel lorsque la situation le permettra, seront animés par des associations partenaires. Celles-ci sensibiliseront les participants aux éco-gestes et donneront des astuces pour créer des produits sains et économiques. Il est encore possible

1,3
million
de tonnes de
nourriture, soit
38 kilos toutes les secondes sont gaspillés chaque année par les foyers français d'après l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Sécuriser le gymnase Le Pennec

Le futur projet Hunebelle prévoyait la démolition du gymnase Deschamps. Grâce aux travaux entrepris dans ce cadre, un vice de construction a été révélé dans les murs attenants du gymnase Le Pennec. Particulièrement dangereux, celui-ci mettait en péril la sécurité des usagers.

Pour une mauvaise surprise, c'est une mauvaise surprise ! Depuis que sa construction a été achevée en 2008, une partie du gymnase Le Pennec présentait un danger pour ses utilisateurs. Malheureusement, il était impossible à l'actuelle équipe municipale de le savoir car ce n'est pas elle qui avait effectué la remise de chantier.

Le projet Hunebelle se poursuit

Ce vice caché ne compromet aucunement l'avancement du futur complexe Hunebelle. L'instruction du dossier du permis de construire peut donc continuer. Une fois celle-ci achevée, la Ville lancera les appels d'offres, sélectionnera les entreprises qui travailleront sur le chantier puis les travaux pourront démarrer. L'objectif d'un complexe sportif moderne de qualité reste donc plus que jamais d'actualité.

UN VÉRITABLE PROBLÈME

Pour optimiser le projet Hunebelle et récupérer de la place pour de nouvelles infrastructures sportives, Jean-Didier Berger a décidé de détruire le gymnase Deschamps qui était devenu obsolète. Les travaux de démolition ont commencé en octobre 2020. Lors de ceux-ci il est apparu qu'il n'y avait pas de mur de remplissage dans le pignon du gymnase Le Pennec. Celui-ci avait été remplacé par une simple cloison de plaques de placo-plâtre fixée contre des rails métalliques verticaux qui n'a pas tenu. De ce fait les linteaux des portes attenants au mur étaient suspendus dans le vide. Cela constitue un grave vice de construction qui aurait pu mettre en péril la vie des utilisateurs du gymnase Le Pennec.

AGIR RAPIDEMENT

Dès le problème constaté, afin d'assurer la sécurité des Clamartois, la municipalité a immédiatement décidé d'arrêter toutes les activités

qui se déroulaient au sein du gymnase Le Pennec. Dans le même temps, la démolition du pignon a tout de suite été stoppée et une bâche de protection contre les intempéries a été installée. Désormais, experts, assureurs... doivent intervenir pour diagnostiquer l'étendue de la mal-façon. Ils doivent aussi proposer des solutions pour que le gymnase puisse rouvrir au plus vite en garantissant des conditions de sécurité cette fois-ci irréprochables ! ■



PUBLICITÉ



SOLIDARITÉ

Soutenez les Restaurants du Cœur

Depuis le 24 novembre les Restaurants du Cœur ont rouvert leurs portes à Clamart. Coronavirus oblige, ils ont plus que jamais besoin de dons.

« Nous avons remarqué une très forte augmentation du nombre de bénéficiaires. L'année dernière nous proposons 4 000 repas par semaine. A présent nous devons en distribuer 5 000 par semaine ». C'est manifestement inquiète que Nellie Pons, responsable du centre de distribution de Clamart, évoque la nouvelle saison des Restaurants du Cœur.

LES CONSÉQUENCES DU CORONAVIRUS

Face à l'épidémie de Covid-19 il a fallu s'adapter. Au-delà de la mise en place de gestes barrières et de protocoles sanitaires, les bénévoles des « Restos » ont dû totalement revoir leur processus de distribution. Auparavant, les bénéficiaires pouvaient choisir les aliments qu'ils allaient consommer. Désormais, le mardi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h30 ce sont des colis contenant six repas par personne pour la semaine qui leur sont donnés depuis la

salle polyvalente mise à disposition gracieusement par la Ville au centre socio culturel du Pavé Blanc. Etablis afin que les menus soient équilibrés, ceux-ci contiennent systématiquement des féculents, des portions d'accompagnement, des aliments riches en protéines, des laitages et des desserts.

UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

« Nous accueillons 75 % de familles clamartaises et 25 % de familles meudonnaises. Si les femmes et les femmes seules avec des enfants sont majoritaires, nous aidons des familles de tous types. Avant nous aidions des personnes connaissant des fins de mois difficiles. C'est toujours le cas mais avec la crise économique, certaines fins de mois sont devenues impossibles. Aux personnes qui vivaient une situation précaire, s'ajoutent désormais celles touchées par la crise. Nous les sentons

profondément meurtries et très inquiètes » constate à regret Nellie Pons.

UN APPEL AUX DONS

Pour que les Restaurants du Cœur puissent aider tous ceux qui en ont besoin, de nouvelles aides s'avèrent indispensables. « Nous avons besoin de denrées non périssables telles que des pâtes, du thon à l'huile, des sardines, des compotes, des plaquettes de chocolat » explique Nellie Pons. Les particuliers, commerçants et entrepreneurs clamartois qui souhaitent soutenir les « Restos » peuvent déposer leurs dons aux CSC du Pavé Blanc le lundi et le jeudi matin de 9h à 12h et le mardi toute la journée. ■

900
personnes
sont aidées par les Restos
du Cœur à Clamart.

Contact : ad92.clamart@restosducoeur.org

9 250 euros
sont versés par la Ville pour soutenir
les Restos du Cœur

PUBLICITÉ

CSC : le programme de janvier



Adultes :

• Atelier DIY

- **Lundi 11 janvier de 18h30 à 20h** : fabrication de bee wraps (emballage alimentaire réutilisable). Apporter un morceau de tissu en coton. Non payant, sur inscription.
- **Samedi 16 janvier de 13h30 à 17h30** : atelier couture. Fabrication d'un pochon.

• Café des parents

- **Mardi 12 janvier de 9h45 à 11h45** : les enfants nos écrans et nous. Non payant, sur inscription.

• Parents / Enfants :

- **Mercredi 13 janvier de 14h30 à 17h** : animation Lego, dès 7 ans. Non payant, sur inscription. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- **Mercredi 20 janvier de 15h à 16h30** : atelier brico/récup, fabrication de mangeoires à oiseaux. Non payant, sur inscription.

Renseignements et inscriptions :

CSC du Pavé Blanc, 44 route du Pavé blanc
01 71 16 75 50 – cscpaveblanc@clamart.fr

Vacances d'hiver : pour les 11 - 25 ans

Du 15 au 26 février 2021, venez passer quelques jours à la Maison de la Jeunesse pour profiter de diverses activités. Au programme : jeux, détente et convivialité, pour commencer en beauté cette année 2021 ! Retrouvez toute la programmation sur le site de la Ville, www.clamart.fr, trois semaines avant les vacances, rubrique « Loisirs à tout âge – Pour les 11-25 ans » ou à la Maison de la Jeunesse : 17, avenue Jean-Baptiste Clément -01 71 16 75 40 Jeunesse@clamart.fr ■

Attention au froid

En cas de vague de froid, les services de la Ville – notamment la voirie – sont pleinement mobilisés. Au sein de votre foyer aussi, la prudence est de rigueur. Adoptez des gestes simples (alimentez-vous normalement et buvez beaucoup d'eau). Ne surchauffez pas votre logement et aérez-le régulièrement afin d'éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone. En cas d'isolement, n'hésitez pas à contacter le CCAS. **Plus d'infos sur clamart.fr** ■

Appels aux aînés



Pour lutter contre l'isolement à l'heure du confinement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Clamart a mis en place une cellule d'appels de convivialité à destination des personnes âgées et fragiles. Des moments privilégiés de partage, assurés par des professionnels à l'écoute.

Centre Communal d'Action Sociale

30, rue Gabriel Péri | 01 71 16 75 60

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et les mardis de 13h30 à 17h30. ■

BAFA citoyen : inscrivez-vous !



Il est encore temps de déposer votre dossier d'inscription au BAFA citoyen édition 2021. Rendez-vous à la Maison de la Jeunesse (17 avenue Jean-Baptiste Clément), ou sur clamart.fr

Date limite de dépôt des dossiers : le 17 janvier 2021. ■

Soutien au Haut Karabagh

Le conflit qui a débuté en septembre 2020 entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie a provoqué une crise humanitaire majeure. Les liens entre la Ville de Clamart et l'Arménie sont étroits. La Ville est jumelée avec la Ville d'Artachat et Clamart a toujours exprimé sa solidarité en direction de l'Arménie, en s'appuyant sur les associations franco-arméniennes. À l'occasion du conseil municipal qui s'est tenu le 9 décembre, a été voté à l'unanimité l'octroi d'une aide d'urgence en direction de la population de l'Arménie et du Haut Karabagh par le versement d'une subvention exceptionnelle de 15000€ au fonds arménien de France. ■

PUBLICITÉ



Voir la vidéo sur clamart.fr

1



GRAND ANGLE

Voir la vidéo sur clamart.fr

2

1 DÉPISTAGE COVID

Le 14 décembre, le bus itinérant de la Croix-Rouge spécialement mobilisé par la Région Ile-de-France était présent à Clamart, place Maurice Gunsbourg. Il a permis aux Clamartois qui le souhaitaient de réaliser un dépistage Covid, gratuitement et sans ordonnance. L'opération, qui s'est tenue à l'approche des fêtes, a été un succès.

2 3 MASQUES INCLUSIFS

La Ville a choisi d'acquérir des masques transparents (dits « inclusifs ») pour les professionnels de la Petite Enfance et les agents d'accueil de la mairie. En tout, 600 masques ont ainsi été distribués. Ils jouent un rôle important dans la communication interpersonnelle, car ils permettent de lire sur les lèvres et de visualiser les expressions du visage.

4 5 NOËL : UNE PROJECTION FÉRIQUE

Comme chaque année, petits et grands ont vécu un moment de poésie, avec la projection sur les façades de l'hôtel de Ville d'un spectacle de son et lumière. Les Clamartois ont pu participer à la programmation, en choisissant leur chanson préférée pour le tableau final. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles surprises de Noël !



3



Voir la vidéo sur clamart.fr

5



4

GRAND ANGLE



1 DES CHOCOLATS POUR LES AÎNÉS

Compte-tenu du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie d'anniversaire des 70 ans des Clamartois a été remplacée par une distribution à domicile d'un ballotin de chocolats avec Colette Huard, conseillère municipale déléguée au CCAS et aux seniors. Bon anniversaire !



2 3 COLIS DE NOËL

En raison du contexte sanitaire, le traditionnel repas des vœux des aînés a été remplacé par la distribution d'un colis gourmand, le 15 décembre, avec Colette Huard, conseillère municipale.

4 COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Vous avez été très nombreux à donner à la banque alimentaire lors de la collecte du dernier week-end de novembre, organisée par le Rotary Club de Clamart et l'association Le Phare. Près de 17 000 euros ont été récoltés, ce qui représente plus de 7 000 repas, auxquels s'ajoutent 1,4 tonnes de denrées !





5 TRANSHUMANCE

Les 6 et 19 décembre, les cheptels de moutons et chèvres de la Ferme de Clamart ont sillonné les rues clamartaises pour rejoindre leurs nouveaux terrains de pâturages, à l'initiative de François Le Got, adjoint au maire.



Voir la vidéo sur clamart.fr

6 AIRE DE JEUX RÉNOVÉE

Pour le plaisir des plus petits, l'aire de jeux du square Damlamian est en totale rénovation. Elle se composera désormais de deux toboggans, de jeux à grimper, d'une marelle ainsi que de motifs au sol, sur le thème des châteaux-forts. Ouverture prévue pour la mi-janvier.



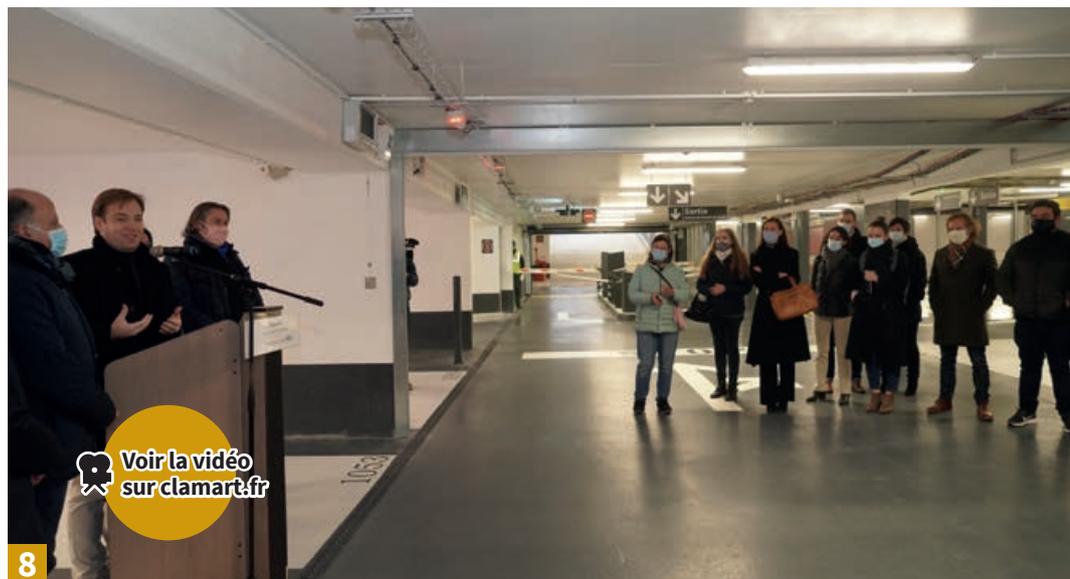
7 LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE

En récompense pour le travail réalisé dans le cadre du concours départemental de l'ONACVG de l'an passé - dont ils sont lauréats - Jonathan Rosenberg et ses élèves de CM2 (école Senghor) se sont vu remettre des diplômes et une médaille de la Ville, lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 17 décembre.



8 9 PARKING DU PANORAMA

Le 16 décembre, le parking du Panorama a été inauguré. Il comprend 194 places ouvertes au public dont 26 pour les véhicules électriques.



Voir la vidéo sur clamart.fr



PUBLICITÉ

De nouveaux commerces

Malgré un contexte difficile, les commerçants font face.
Certains d'entre eux ouvrent même des magasins à Clamart !

Audioptical



Pharmacien de métier, Albert Azeraaf vient de s'associer avec deux amis qui sont audioprothésiste et opticien pour ouvrir une boutique d'un genre nouveau. Leur enseigne propose des marques de créateurs et des mon-

tures en bois recyclé. Ils vendent également des lunettes pour les sportifs ainsi que des prothèses auditives qui peuvent être essayées gratuitement. Ils proposent aussi un service de chauffeur qui vient chercher les personnes âgées.

Audioptical : 9, place du Panorama. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h. Téléphone : 01 46 30 97 57. ■

Marjy



Travaillant depuis trente ans dans l'habillement, Jasmine a longtemps tenu un magasin à Usines Center en proposant la marque Manigance. Elle a décidé d'ouvrir une boutique de prêt-à-porter à Clamart. Elle y propose des doudounes, des robes habillées, des pulls ainsi que des vêtements pour homme. Son expérience lui permet aussi d'apporter des conseils aux personnes souhaitant changer de look. Afin que tout le monde se sente bien, Jasmine tient à mettre l'accent sur la convivialité.

Marjy : 1, rond-point du Général Leclerc. 09 88 01 00 26. Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 19h30. Site Internet : Marjy.fr. ■



O plaisir bio

Ayant l'habitude de travailler sur les marchés clamartois, Jean-Noël Casimirius a eu envie d'aller encore plus loin en ouvrant une enseigne bio avec sa femme qui est aide-soignante à l'hôpital Antoine Béchère. Ils proposent des fruits et légumes, de l'épicerie (céréales, riz, farines...) en vrac, des boissons... Leur magasin est aussi organisé avec différents stands dédiés à la savonnerie, aux shampoings, à l'entretien de la maison. Ils ont également décidé de créer une cuisine ouverte afin de proposer des soupes et des menus bio élaborés avec les produits qu'ils vendent.

O plaisir bio : 432, avenue du Général de Gaulle. 09 80 56 46 59. Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30, le samedi de 9h30 à 19h30 et le dimanche de 9h30 à 13h. ■

PUBLICITÉ

Majorité

CLAMART EN TOUTE SÉRÉNITÉ

INTERDICTION DES VÉHICULES ANCIENS NOUS EST IMPOSÉE :
USINE À GAZ OU BOMBE À RETARDEMENT ?

La date limite est tombée comme un couperet : avant le 31 décembre 2020, les maires des villes situées à l'intérieur de l'A86 ont été sommés par l'État de prendre un arrêté interdisant la circulation des véhicules Crit'air 4 et 5. Trois lettres : ZFE pour Zone à Faibles émissions. Une expression séduisante sur le papier (qui est pour la pollution ? personne évidemment !) mais qui aura des impacts très problématiques pour de nombreuses familles qui n'ont pas été préparées à ce choc. Plus de 209 000 véhicules particuliers sont concernés dont près de 2 500 à Clamart. Plusieurs milliers d'autres devraient aussi être interdits en 2022.

Clamart est visée par cette mesure qui touche les villes situées à l'intérieur de l'A86. La pollution ne s'arrête évidemment pas à la frontière d'une autoroute... mais peu importe pour la technocratie qui nous impose cette mesure comme un dogme.

Nous n'avons pas attendu ces mesures pour agir.

A Clamart, et plus globalement à l'échelle du Territoire, nous avons fait le choix de privilégier une écologie incitative, non punitive, intelligente et innovante. C'est ainsi que nous travaillons, à moyen terme, à l'utilisation de l'hydrogène, cette technologie décarbonnée, pour alimenter une flotte de véhicules locaux et intercommunaux... C'est aussi, à court terme, faciliter les mobilités douces avec la création de pistes cyclables intercommunales, de garages à vélo sécurisés, mais également renforcer les lignes de bus locales, développer la géothermie, construire les logements avec des matériaux moins énergivores...

Nous avons mis en place le Plan Climat Air Énergie du Territoire Vallée Sud-Grand Paris. Un plan associant les citoyens, associations et collectivités. Un plan pour faire ensemble, intelligemment et sans clivage. C'est tout le sens d'une décentralisation efficace, celle-là même que nous promettrait le Président de la République mais pourtant démentie par les faits.

Nous avons eu l'occasion de le dire dès 2019 et le répétons encore aujourd'hui : cette interdiction n'a pas été correctement anticipée. Elle pose à la fois une difficulté économique (aucune étude d'impact sur l'activité), démocratique (les citoyens sont pris de court) et surtout sociale, les automobilistes les plus impactés restant les plus modestes. Une fois de plus la République des maires est oubliée, l'avis des populations issu des urnes est méprisé et les aspects sociaux sont sous-estimés.

Nos concitoyens les plus modestes sont naturellement les plus touchés par cette mesure. Alors que les Français étaient encore incités fiscalement à acheter ces véhicules en 2018, on leur annonce en 2019 qu'ils seront interdits en 2020 ? Où est la logique ? Les aides à la conversion existent mais ne sont pas toujours suffisantes. Et comment faire pour venir travailler à Clamart depuis la grande couronne sans véhicule ?

Qui plus est, la mise en œuvre des ZFE-m (zones à faibles émissions-mobilité) est d'une grande complexité, difficile à faire respecter : va-t-on mettre en place des portiques aux entrées de l'A86 pour mettre au ban les coupables conducteurs de véhicules polluants ? A quel prix ? Et que cherche-t-on ? le retour des gilets jaunes et bonnets rouges ?

En réalité, la juste mesure aurait été d'imposer aux constructeurs une production désormais 100% propres et d'inciter les Français à accélérer leur renouvellement plutôt que de leur imposer une nouvelle obligation en pleine crise sanitaire. L'urgence climatique ne doit pas se régler en aggravant la crise sociale et en sacrifiant les classes moyennes et les plus modestes d'entre-nous.

En matière de lutte contre la pollution, nous demandons à ce que le gouvernement privilégie les obligations de résultats et nous laisse, élus, avec l'appui de la société civile, trouver les moyens de les atteindre plutôt que de créer par en haut des dispositifs tellement hors sol qu'ils en sont inefficaces et potentiellement nuisibles. Comptez sur nous pour continuer à agir en ce sens.

Opposition

CLAMART CITOYENNE

Didier Dincher, Agnès Hartemann, Pierre Carrive, Nathalie Mangeard-Bloch, Philippe Saunier, Christine Genty, David Huynh

Une sérénité bien vite oubliée

Au dernier conseil municipal, le Maire a perdu son self-contrôle. Toutes nos propositions, même les plus anodines, ont été refusées en bloc, sans aucun argument recevable. M. Berger s'épanche en exposés hors propos, poursuit des chimères, se contredit, fait semblant de ne pas comprendre nos questions, et n'y répond pas. Il a été jusqu'à invoquer un faux règlement pour couper nos micros. Nous regrettons vivement cet empêchement d'un débat constructif pour le bien des habitants.

Drôle de Noël pour l'école de la Mairie

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves ont été mis devant le fait accompli : les préfabriqués qui accueilleraient deux classes et la bibliothèque vont être détruits et non reconstruits. Pourtant seule une concertation authentique, et la codécision entre tous les acteurs concernés, permettent de trouver des solutions satisfaisantes. Quel dommage de ne pas s'être saisi de cette possibilité, ici comme ailleurs...

Une école Paulette Nardal à Clamart ?

Eh bien non... Il fallait baptiser l'école du quartier Panorama. Clamart Citoyenne a suggéré le nom de cette institutrice, née en Martinique, première femme noire à poursuivre des études à la Sorbonne et qui ouvrit à Clamart un café littéraire et musical de renom international. Proposition rejetée. L'école s'appellera... Panorama ! Une belle occasion ratée, mais nous en trouverons certainement d'autres pour célébrer cette femme d'exception.

Un moratoire pour la 5G ?

Nous avons demandé au Maire ce qu'il pensait du déploiement de la 5G. Au-delà de sa méconnaissance visible du sujet, il a répondu qu'en cas de feu vert des autorités sanitaires, il donnerait les autorisations. Sans s'en rendre compte, M. Berger s'est donc aligné sur les communes qui ont prononcé un moratoire dans l'attente de la publication du rapport de l'ANSES. Nous nous en félicitons.

Nos propositions pour lutter contre les effets de la crise sanitaire

Elles étaient nombreuses (voir notre site), et si malheureusement elles n'ont rencontré aucun écho de la part de la municipalité, nous ferons notre possible pour les faire aboutir.

Soumettez nous aussi vos idées ! Nos moyens matériels sont certes limités, mais nous avons des réseaux, et chaque jour nous rencontrons des Clamartois qui nous disent vouloir apporter leur aide, sous bien des formes. Nous pouvons permettre à toutes les bonnes volontés de se rencontrer et d'œuvrer collectivement.

Faisons en sorte, ensemble, que l'année 2021 soit conviviale, joyeuse et solidaire !
Retrouvez-nous sur Twitter, Facebook et sur clamart-citoyenne.fr

DÉMOCRATES CLAMARTOIS

Stephane Dehoche, Chantal Duvold, Stéphane Astic, Silvine Dos Santos

Une bonne année 2021

Nous avons vécu une année 2020 éprouvante, pleine de défis collectifs et de drames individuels. Tournons ensemble cette page terrible pour un avenir meilleur, en souhaitant que la campagne vaccinale soit un succès. Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2021. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et la réalisation de vos projets pour vous et ceux qui vous sont chers. Qu'elle soit l'occasion de se retrouver, de se voir, d'échanger, tout ce qui fait la beauté et le sel de la vie.

« Clamart avec vous et pour vous » devient « Démocrates Clamartois »

Fort de la confiance que nous ont témoignée les électeurs progressistes, nous voulons poursuivre l'action de notre liste aux élections municipales. Pour l'ancrer durablement dans le paysage clamartois, pour rassembler tous les électeurs qui se reconnaissent dans notre projet démocrate, progressiste, social, écologique et humaniste, nous prenons le nom de « Démocrates Clamartois ». Retrouvez-nous sur nos comptes facebook/DemocratesClamartois et twitter/DemocratClamart.

Belle année 2021 à toutes les Clamartois et tous les Clamartois

PUBLICITÉ

NAISSANCES

Bienvenue à :

Novembre : ALVEZ Tyler, BA Aissata, BARHOUMI Emna, BELLAHBIB Salsabil, BENGOUER Aliyah, BRIZOU Lise, CARPENET Jeanne, CAYROL CASSAN Robin, COURTOT Noah, ELDESOUKY Tahani, FANTOU Méline, GALLOIS Joséphine, GAY Anastasia, GUMIAUX Charlotte, HABANE Erin, JAAFAR Jad, JERTILA Zineb, KHEMISSI Ilyess, KONÉ Mory, MAIZ Hana, MAKRIS Amaury, MORRIS Céleste, MOUKRIM Victoria, NAIT CHABANE Adam, NAUTON-FOURTEU GOUT Mahé, NDIAYE Seydina, OUERD-BENSLAMA Imran, PAUL Marie-Cléa, RAHMOUNE Assia, RAVIA Raphaël, ROCHA MAGOT Léonard, SAADI Jassem, SEDARA JANKEJECH Nathan, TARCHOUL Jasmine, TITI FABRONI Kaélyss, TRASANCOS Elena, ZÂÏRE VINCESLAS Cattleya

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

Novembre : GAILLARD Julien et GIORDANO Emilie, HEURTIER Victor et TACHTSIDI Alexandra, RICCIARELLI Edouard et AUCLAIR Isabelle, DROPSIT Thomas et COFFINET Florence, PEREIRA GONÇALVES Manuel et BATISTA DOS SANTOS Alexandra

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de :

Octobre : BERTINET Louis, ABAUZIT Irène, TITOUCHE Ahmed, PERRIN Suzanne Epouse DECANter, AOURAGH Mustapha Usage PARZYBOK, LAVILLE Didier

Novembre : DELAIRE Jean, ANDREETTI Alexandre, DEVALLIÈRE Joëlle Usage BOISSE, MESKINE Mohamed, GUILLOU Thérèse Usage CANTONE, KHOURY Elie, FROMENT GUIEYSSE Gilbert, KEMPF Michelle Veuve de la SAYETTE, DAMLAMIAN Jean, CORDELLE Odette Veuve FOURNIER, BRUNET Denise Veuve BARTHÈS, DJIDJIK Barkahoum Epouse MENHOUR, KELIJIAN Joseph, MARTINEZ CARMONA Maria Veuve DEBAIL, ÇAM Sürpik Veuve MINASLI, BODAKIAN Filora Veuve DEMIRJIAN, SANSONETTI Gisèle Veuve GALLET, KERNANNEC Jacques, BENAMMAR Fatma Epouse BELHADJ, NEMIRENSKI Odette Epouse VANTU, BÖCEKCI Maryam Epouse TEZCAN, GAURY Jean-Paul

Devoir de mémoire



Le 5 décembre, s'est tenue en comité restreint une cérémonie de commémoration, en hommage aux soldats tombés pour la France pendant la guerre



d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Edouard Brunel, adjoint au maire et les associations d'anciens combattants étaient présents.

PUBLICITÉ

COLLECTE DES DÉCHETS



■ Ordures ménagères

Pavillons, petits et moyens collectifs: **lundi et vendredi matin ou soir** selon secteur* - Gros collectifs: lundi, mercredi et vendredi matin ou soir selon secteur*



■ Verre

Semaines impaires, du jeudi matin au vendredi soir selon quatre secteurs*. Pour connaître votre jour de ramassage, consultez le *Guide du Tri*.



■ Encombrants : repérez les dates de votre quartier !

Pour le dépôt des encombrants, pensez à respecter les dates correspondant à votre quartier. Les déchets sont à entreposer la veille au soir devant chez vous, sur le trottoir, sans gêner la circulation des piétons. La liste des déchets acceptés et les jours de collectes sont disponibles sur le site de la Ville **clamart.fr**.



Consultez votre secteur dans le *Guide du Tri* téléchargeable sur www.valleesud-tri.fr

GUIDE 2021 POUR LE TRI DE VOS DÉCHETS

La distribution du guide du tri 2021, dans votre boîte aux lettres, par le Territoire Vallée-Sud Grand-Paris est en cours. Vous y retrouverez toutes les informations relatives au tri de vos déchets ainsi que le calendrier de collecte. **Egalement en ligne sur clamart.fr.**



■ Collectes solidaires Ecosystem et VSGP

Place du marché de la Fourche
Face au Super U : **samedi 16 janvier**

☎ 0 800 02 92 92 (gratuit depuis un fixe)

@ www.valleesud-tri.fr

✉ infodechets@valleesud.fr

INFOS SANTÉ



■ Urgences médicales

Dans tous les cas, appelez le **15** qui vous redirigera vers **SOS 92** ou la **Maison de garde intercommunale** (10 boulevard des Frères Vigouroux).

- Pompiers : **18**
- Urgences 24h/24 : adultes et pédiatriques Hôpital Bécclère (157 rue de la Porte de Trivaux), adultes Hôpital Percy (1, rue du Lieutenant Raoul Batany).
- Urgences dentaires sans rdv : à la Maison de garde, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Police municipale: **0800 08 08 17**
- Police Secours: **17** (d'un fixe) / **112** (d'un portable)
- Commissariat de Clamart: **01 41 46 13 00**



■ Pharmacies de garde

Vendredi 1er janvier
PHARMACIE PIERRE ET MARIE CURIE
28 rue Pierre et Marie Curie
01 46 42 05 85

Dimanche 3 janvier
PHARMACIE ZAIDAN
58 av. Adolphe Schneider
01 46 38 71 83

Dimanche 10 janvier
PHARMACIE DE CLAMART
76 rte du Pavé Blanc
01 46 30 49 13

Dimanche 17 janvier
PHARMACIE JEAN JAURÈS
57 av. Jean Jaurès
01 46 42 02 87

Dimanche 24 janvier
PHARMACIE DU HAUT CLAMART
38 rte de la Porte de Trivaux
01 46 32 15 70

Dimanche 31 janvier
PHARMACIE CORIAT
6 rte du Pavé Blanc
01 46 31 12 81



À consulter 24h/24 7J/7 :
monpharmacien-idf.fr

■ Les centres de santé municipaux à Clamart

Centre Jaurès: 55 avenue Jean Jaurès 01 71 16 76 40 (nouveau numéro)
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- Pour vous accueillir dans de meilleures conditions, le centre de santé est dorénavant situé au 2e étage du centre social Jaurès et non plus au 1^{er}.

Centre Auvergne: 7, rue d'Auvergne / Place François Mitterrand
Service dentaire : 01 41 36 06 60 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 - Service médical : 01 41 23 05 91

Horaires d'ouverture : Mardi 9h/12 14h/18h30 - Mercredi 14h/18h30 Vendredi 9h/12h 14h/18h

PUBLICITÉ



MENUS DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les cantines de Clamart favorisent les produits BIO



Certifié AB (agriculture biologique) / Contient des ingrédients bio / Issu de circuits courts / Plat végétarien
 *** poissons issus de la pêche durable. **A noter :** du pain bio est servi à tous les repas.
 *sous réserve d'approvisionnement

Lundi 4 janvier 2021

Tomate
 Vinaigrette maison
 Nuggets de poulet Ketchup
 Nuggets de poisson Ketchup
 Frites au four
 Yaourt nature (local)
 Compote pomme bio

Mardi 5 janvier 2021

Macédoine au thon
 Sauté de veau
 Marengo
 Filet de poulet
 Sauce moutarde miel
 Torsades et carottes bio
 Fromage à coque rouge Bio
 Entremet Framboise et Chocolat

Mercredi 6 janvier 2021

Carottes râpées bio ananas
 Vinaigrette maison
 Filet de cabillaud ***
 Sauce crème citron
 Omelette
 Purée de céleri/pdt
 Emmental bio
 Banane

Jeudi 7 janvier 2021

Feuille de chêne et mimolette
 Vinaigrette maison
 Sauté de porc Aux olives.
 Paupiette de dinde
 Sauce moutarde
 Printanière de légumes
 Yaourt bio nature
 Kiwi

Vendredi 8 janvier 2021

Salade de pommes de terre aux poivrons
 Filet de saumon
 Aux herbes
 Filet de colin *** Au curry.
 Brocolis bio persillés
 St Paulin Bio
 Galette des rois

Lundi 11 janvier 2021

Betteraves bio et mâche
 Vinaigrette maison
 Saucisse de Toulouse Au jus.
 Saucisse de volaille bio Au jus.
 Pommes de terre à l'ail
 Fromage bio à tartiner
 Pomme bicolor

Mardi 12 janvier 2021

Salade créole
 Boulettes de bœuf bio
 Sauce orientale
 Boulettes d'agneau
 Sauce orientale
 Petit pois carottes
 Gouda bio
 Ile flottante

Mercredi 13 janvier 2021

Carottes râpées bio au cumin et au jus d'orange
 Couscous poisson ***
 Couscous poulet
 Semoule bio couscous
 Corné
 Banane

Jeudi 14 janvier 2021

Céleri râpé et raisins secs
 Vinaigrette maison
 Nuggets de blé
 Nuggets de poisson
 Cordiale de légumes/pdt
 Fromage blanc bio
 Clementine

Vendredi 15 janvier 2021

Feuille de chêne au bleu
 Vinaigrette maison
 Filet de hoki ***
 Crème de ciboulette.
 Filet de cabillaud *** Aux herbes
 Epinard bio béchamel et pdt
 Tomme blanche
 Ananas au sirop

Lundi 18 janvier 2021

Pâté de volaille cornichon
 Paupiette de Saumon
 Aux agrumes.
 Paupiette de dinde Au jus.
 Carottes bio/pommes de terre persillées
 Petit suisse bio
 Clementine

Mardi 19 janvier 2021

Tomate et maïs bio
 Vinaigrette maison
 Filet de colin *** Crème de tomate.
 Pilons de poulet Sauce barbecue
 Coquillettes bio
 Mini chèvre frais
 Tarte aux pommes bio

Mercredi 20 janvier 2021

Salade de lentilles mimolette
 Vinaigrette maison
 Moussaka végétale
 Salade mêlée accompagnement
 Escalope de porc Aux herbes
 Printanière de légumes
 St Paulin Bio
 Kiwi

Jeudi 21 janvier 2021

Œuf dur mayonnaise
 Brochettes de dinde
 Aux poivrons.
 Sauté de veau Au curry.
 Gratin de choux fleur bio
 Yaourt brassé bio fruits
 Pomme bicolor

Vendredi 22 janvier 2021

Concombres
 Sauce fromage blanc ciboulette
 Filet de saumon
 A la citronnelle.
 Filet de colin meunière *** Citron
 Courgettes bio/pdt basilic
 Cantal
 Compote pomme banane

Lundi 25 janvier 2021

Feuille de chêne aux noix
 Vinaigrette maison
 Filet de cabillaud ***
 Aux petits légumes.
 Filet de poulet A l'huile vierge
 Carottes bio persillées
 Yaourt bio aux fruits mixés
 Clementine

Mardi 26 janvier 2021

Carottes râpées bio maison
 Vinaigrette maison
 Steak végétal tomate
 Steak hache de veau Au jus.
 Lentilles bio
 Petit suisse bio
 Éclair au chocolat.

Mercredi 27 janvier 2021

Concombres
 Vinaigrette maison
 Colombo de dinde
 Chili con carne
 Riz bio
 Camembert
 Orange

Jeudi 28 janvier 2021

Taboulé maison
 Saucisse francfort
 Merguez
 Au jus.
 Epinards bio béchamel
 Yaourt bio nature
 Banane

Vendredi 29 janvier 2021

Salade Mexicaine
 SAUCES/VINAIGRETTES
 Filet de merlu Aux câpres
 Filet de hoki ***
 Huile d'olive citron.
 Brocolis bio persillés
 Gouda bio
 Tarte aux pommes bio



Votre Maire

Jean-Didier
BERGER

et l'équipe municipale
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX
2021

et vous invitent à un échange
samedi 9 janvier
à 18h

sur la page Facebook
et le site www.clamart.fr

